



Peinture - Module 6 - Réf. : MP 6

Application des bases, des vernis et des procédés spéciaux

Thème - Jour 1 & 2

Mise en peinture

Savoirs

- Les techniques d'application des différentes teintes
- Le matériel pour l'application des différentes teintes
- Les différents types de pistolet
- La composition et le mode d'entretien des équipements liés à la pulvérisation
- Les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'application

Savoir faire

- Appliquer une teinte opaque
- Appliquer une teinte mate
- Appliquer une teinte métallisée
- Appliquer une teinte nacré
- Appliquer une teinte tri-couches / quadri-couches
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'application

Thème - Jour 3 & 4

Appliquer les produits peinture

Savoirs

- Les différentes causes des défauts et les méthodes de rectification
- Les produits, matériel et méthode de polissage et de lustrage
- Les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'application

Savoir faire

- Déterminer les opérations de rectification appropriées en fonction du défaut
- Effectuer des opérations de polissage et de lustrage
- Entretien de son espace de travail et le matériel
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'application

Méthodes et moyens pédagogiques

Plateau technique pédagogique pour la réalisation des séquences de travaux pratiques en fonction des process employés dans les différentes entreprises. Le module sera basé sur des temps théoriques alternés avec des démonstrations et exercices pratiques en corrélation avec les situations professionnelles des différents stagiaires.

Lieux de formation

Campus de Dinan / Auceleuc
La Croix Fresche Blanc - Auceleuc
22103 Dinan

Campus de Quimper
24 Route de Cuzon
29000 Quimper

Campus de Vannes
Boulevard des Îles
56000 Vannes

Renseignements et inscriptions

fmobilites.inscription@cma-bretagne.fr / 06.49.75.99.21



Dates & lieux

Se référer au calendrier des formations



Durée

4 jours



Objectifs

- Appliquer les bases, teintes, vernis et procédés spéciaux



Public

Peintre en carrosserie



Prérequis

Aucun



Validation

Attestation de compétences



Tarif : 1 820 € TTC

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, ces stages sont éligibles dans le cadre du plan de Compétences-Emplois porté par l'OPCO Mobilités (conditions et références consultables sur le site de l'OPCO Mobilités), et peuvent bénéficier d'une prise en charge dans la limite de 65 €/heure.

Pour les entreprises de moins de 50 salariés, ces stages sont éligibles dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise et peuvent faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO Mobilités.